

ACADÉMIE DE BESANÇON : DES ÉVOLUTIONS PRÉOCCUPANTES

Le CTA de rentrée a enfin eu lieu... le 10 novembre. Plusieurs thèmes y ont été traités, voici l'essentiel des débats :

Le bilan de rentrée est plus que préoccupant. À une augmentation des effectifs dans le privé correspond une baisse dans le public, sauf en lycée où la classe d'âge actuelle est particulièrement nombreuse.

	public	privé
Premier degré	- 1,2 %	+ 1,6 %
Second degré collèges	- 0,6 %	+ 1,8 %
Second degré lycées	+ 2 %	+ 5,4 %

Les difficultés de scolarisation des moins de 2 ans, la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves suite aux différentes réformes (notamment celle des rythmes en primaire et celle du collège) incitent un certain nombre de parents à mettre leurs enfants dans l'enseignement privé.

Cette tendance est un aspect d'un processus plus vaste de ségrégation sociale, qui touche l'École de façon dramatique. Les collèges et lycées publics des grandes villes où des choix sont possibles sont concernés : Besançon, Montbéliard, Dole en particulier. Les inégalités entre établissements s'accroissent dans des proportions scandaleuses : le pourcentage d'élèves issus de catégories socio-professionnelles défavorisées peut varier du simple au triple suivant les établissements d'une même ville !

Le recteur lui-même a affirmé que « dans une académie telle que celle de Besançon, il ne devrait y avoir aucun établissement REP+ », et que ses services allaient actionner les leviers dont ils disposent pour endiguer les évolutions actuelles. Espérons qu'il ne s'agit pas là d'une promesse de fin de règne...

En ce qui concerne **l'application de la réforme collège**, on retombe assez rapidement dans la langue de bois : impossible de savoir comment cette réforme est concrètement appliquée sur le terrain (c'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles le SNES est toujours contre cette réforme), donc pas de bilan possible ! Il n'y aurait pas de problèmes avec l'allemand, mais le rectorat n'a pas fourni de tableau de comparaison des effectifs 2016 avec les années précédentes, lui qui est si prompt à communiquer...

Quant à **la suppression du redoublement** et ses effets délétères sur les structures (augmentation des élèves en séries techno et en L), il paraît que tout cela est de notre faute à nous les profs parce que nous nous posons en « censeurs » des élèves et qu'il ne faut pas « mépriser les élèves en difficultés scolaires », selon l'IPR de maths. Les faire passer dans la classe supérieure sans les pré-requis, ça n'est pas du mépris ?

N.Faivre

